

## **Compte rendu de la réunion du conseil d'école n°3**

**Le conseil d'école s'est réuni le 26 JUIN 2017 à 18h00 à l'école d'EROME,**

**Membres présents :**

- *Les enseignantes :*  
*Mme THEVENOT, Mme GANDON, Mme ROUX, pour l'école de Serves*  
*Mme MANCEAU , nouvelle enseignante pour la rentrée 2017*
- *Mme FIGUET, Mme BOURRET, Mme BOISSY, Mme ALLEON pour l'école d'Erôme*  
*Mme LONGA-BREYSSE, Mme TALLARON pour l'école de Gervans*
- *M. CLAUDEL (mairie de Gervans), Mme JULLIEN (adjointe), M. LAFUMA (mairie de Serves), Mme MAILLOT (adjointe), M. COMBRET (adjoint mairie d'Erôme)*
- *Mme BORSA LAPAINE, M TASSEL, Mme GROSSELLI, Mme JULLIEN-PALETIER, Mme ROCHAS, Mme GLEISSE, Mme WENS, Mme AMBROISE Mme BADIER: représentants des parents d'élèves*

**Membres excusés :**

*Mme VARAY, Inspectrice de la circonscription*

*Mme MANEN*

*M. GENIN, maire d'Erôme*

**Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :**

- 1) Personnel enseignant
- 2) Effectifs
- 3) ATSEM pour la classe de GS-CP d'Erôme
- 4) Bilan des sorties des différentes classes
- 5) Budget des intervenants
- 6) Piscine
- 7) Bus
- 8) Fête des écoles
- 9) Cantine
- 10) Rythmes scolaires
- 11) Questions diverses

**A l'ouverture du conseil d'école, les maires des 3 villages demandent officiellement un rajout à l'ordre du jour : les Rythmes scolaires. Le conseil d'école accepte. Ce point sera discuté lors du point 10.**

### 1) Modification du personnel enseignant

Trois enseignantes du RPI vont nous quitter l'année prochaine.

Mme MANEN, qui complétait Mme FIGUET et Mme BOISSY, attend un nouveau poste. Nous attendons la nomination de la personne qui complètera Mme FIGUET sur sa décharge de direction.

Sur Serves, Mme Galas a obtenu une mutation sur un nouveau poste et Mme PENIN a obtenu sa mutation pour un autre département. Elles seront remplacées par Mme MANCEAU et Mme DOREL.

### 2) Prévision des effectifs pour la rentrée 2017

PS	MS	GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL RPI
27 min	27	10	8	26	23	25	28	18	193
64 à Serves soit 21,6 / classe		82 à Erôme soit 20,75 / classe				46 à Gervans soit 23 / classe		une moyenne de 21,5 élèves par classe	

Nous attendons jusqu'à 37 inscriptions en PS pour la rentrée. Il est probable que certaines familles vont faire l'inscription pendant les vacances d'été.

Après analyse des effectifs, et avec l'accord de Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale, il a été décidé que 8 enfants de Grande Section, iront sur le site d'Erôme. Ces enfants proviennent des trois villages. Les parents ont été prévenus rapidement. Une réunion d'information se tiendra le 30 juin à 18h30 à Erôme. Les classes sont en cours de formation. Elles seront communiquées par voie d'affichage lors de la prérentrée.

### 3) Demande d'une ATSEM pour Erôme

Compte tenu de la répartition des classes, la présence d'une ATSEM pour la classe de GS-CP est nécessaire. Les enseignantes du RPI réitèrent leur demande d'une présence dans la classe. Elles insistent sur un découpage plus classique GS-CP, ce qui correspond à deux niveaux non autonomes. Une aide sur la journée est demandée afin d'aider tant à l'encadrement des activités que de permettre les sorties au gymnase.

**REPONSE de M. COMBRET :** LA DECISION FINALE DEPENDRA DU VOTE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES. EN EFFET, LES HEURES DE L'EMPLOYEE COMMUNALE EFFECTUEES LE MERCREDI MATIN POURRAIENT ETRE REPORTEES SUR LES 4 JOURS. IL N'EST A CE JOUR PAS QUESTION D'OBTENIR 5H DE PRESENCE PAR JOUR, COMME LES ENSEIGNANTES LE DEMANDAIENT.

### 4) Bilan des sorties et interventions

L'opération « Sortir vite » de l'ANATEEP s'est bien déroulée le 13 avril sur toutes les écoles.

#### SERVES.

Les 3 classes ont bénéficié de l'intervention de la compagnie de cirque LaPISTESIDORÉ avec Bénédicte Lechalupé. 10 séances ont été proposées aux enfants. Le spectacle s'est déroulé vendredi 23 juin. C'était une réussite !

La Coterie du Renard, association de reconstitution historique sur le Moyen Age, est intervenue à l'école le vendredi 2 juin : des ateliers ont été proposés le matin (armes, habits, nourriture du Moyen Age) puis un spectacle de combat l'après midi. Les élèves ont adoré.

Le jeudi 8 juin, les GS ont visité l'école d'Erôme, les PS et MS ont fait une petite randonnée. Tous se sont rejoints pour un pique-nique à l'école.

Nous remercions le Sou des écoles et la mairie pour le financement des cars et intervenants.

## **EROME.**

### **Pour les projets :**

L'ensemble des 4 classes a pu bénéficier de séances d'initiation à l'escrime en début d'année scolaire.

Les CE2 ont passé leur permis piéton en partenariat avec la gendarmerie de Tain l'Hermitage.

### **Pour les sorties :**

Les CP et CE1 vont à la piscine depuis le mois de mai. Après des débuts difficiles, 8 séances ont pu être programmées.

Les classes de mesdames ALLEON et BOURRET ont participé au projet Môm Danse. Une intervenante est venue les guider à l'école dans la conception de leur danse ; puis, le vendredi 14 avril, les enfants ont présenté le fruit de leur travail à la salle des fêtes de St Vallier. La danse sera reproposée lors de la fête d'école.

Les CE2 se sont rendus à Lyon en mars pour observer le travail étudié en histoire. Ils ont tout d'abord visité le musée d'arts pour admirer la collection égyptienne, puis ils sont allés voir les vestiges gallo-romains sur les hauteurs de la colline de Fourvière.

Les CP se sont rendus à Bourg les Valence pour visiter la Cartoucherie ; Ils ont pu observer tout le travail nécessaire à la confection d'un film animé.

## **GERVANS.**

Les CM1-CM2 ont réalisé une superbe sortie à la journée au château de l'Arthaudière le 23 mai. Les enfants ont participé à 4 ateliers le matin : chasse au trésor / tir à l'arc / visite du château / confection d'une surcôte. L'après-midi spectacle équestre, présentation des costumes et armes du Moyen-Age.

Les CM préparent l'accueil des CE2 qui viendront les visiter le 6 juillet : ateliers entièrement conçus par les élèves.

### **5) Budget intervenant**

Les enseignantes d'Erôme font part de leur difficulté à trouver des intervenants pour 4 classes avec un budget de 1000€. Jusqu'à présent, une rotation des classes a permis aux enfants d'avoir 2 interventions sur les 4 années passées sur Erôme. Il a fallu à plusieurs reprises diminuer le nombre de séances (6 pour l'escrime) pour cadrer avec le budget. Elles demandent s'il serait possible d'augmenter ce budget. Le Sou des écoles aura une discussion avec les 3 mairies lors de l'assemblée générale afin de réfléchir à la répartition des subventions.

### **6) PISCINE**

Pour Erôme, les débuts ont été difficiles.

Le centre Linaë a tout d'abord repoussé d'une semaine le démarrage des séances. Face aux dates proposées, il ne nous a pas été possible de nous organiser pour rattraper la 10<sup>ème</sup> séance (même chose pour Gervans). Ensuite, il y a eu un souci avec la compagnie Mercier qui ne nous a pas attribué de car pour notre 1<sup>ère</sup> séance. De ce fait, nos CP et CE1 ont eu 8 séances sur les 10.

Côté organisation, les débuts ont été tout aussi difficiles. L'organisation est totalement différente de St Vallier. La gestion des vestiaires et des sanitaires est très compliquée : il y a peu de places et le centre nous impose des conditions d'accès et de stockage très compliquées avec des enfants.

Cependant, le travail avec les maîtres nageurs se déroulent bien.

Les mairies souhaitent organiser une réunion avec la direction du Centre Linaë afin que les enseignantes puissent faire les remontées nécessaires afin d'améliorer l'organisation du cycle piscine.

Nous voulions remercier le sou des écoles qui a financé l'achat de 120 bonnets de couleur pour l'école de Gervans et d'Erôme. Ces bonnets supplémentaires servent à repérer les groupes de niveau dans l'eau et permettent une très bonne organisation.

Nous regrettons également le retard fréquent du car au retour de la piscine. Nous sommes obligés d'attendre 10min à chaque fin de séance. Mercier en a été averti par téléphone.

La question est reposée pour l'an prochain de faire partir les mêmes classes de cycle 2 et 3. Le centre Linaë nous a donc demandé les effectifs des CP-CE1-CM1-CM2. Ce sont, a priori, les classes qui bénéficieraient de la piscine.

## 7) **BUS**

Mme Figuet a téléphoné au conseil général afin d'éclaircir certains trajets effectués par les enfants. Des petits Gervandois montent à Serves pour se rendre à Erôme. Le conseil général rappelle que les enfants ne sont assurés que sur le trajet domicile – école.

Il s'est néanmoins étonné de l'organisation du transport : le matin les Gervandois doivent descendre à Erôme au lieu d'aller jusqu'à Serves ; le soir les Servois ne doivent pas monter dans le car lors de la 1<sup>ère</sup> rotation. De plus, les enfants sont censés badger à la montée afin qu'en cas d'accident, on sache quels enfants ont pris le transport. Les mairies prennent conscience que ce n'est pas le cas. Le conseil décide qu'à la signature du règlement intérieur du transport, les parents prennent connaissance du fait que l'enfant n'est assuré que sur le trajet déclaré (domicile-école). Le matin, les enfants de Gervans devront donc descendre à Erôme sur le trajet de l'aller et seront pris en charge par la garderie d'Erôme. Le soir, les enfants de Serves ne devront pas monter lors de la 1<sup>ère</sup> rotation.

## 8) **FETE DES ECOLES**

Elle aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juillet au gymnase de Gervans à 15h00. Les écoles de Gervans et Erôme feront leurs représentations.

Les élèves de CM présenteront leur spectacle de danse élaboré en collaboration avec Mme GILLET Ambre. Les enseignantes regrettent le peu d'implication des élèves et de leurs parents. En effet, sur 44 élèves, seuls 31 seront présents au spectacle. La date du 1er juillet en est peut-être la cause. L'équipe enseignante propose de communiquer un mot aux familles pour rappeler le rôle de la fête de l'école, les subventions impliquées et l'intérêt de la participation de tous.

Les maternelles ont présenté leur spectacle de cirque le 23 juin.

L'équipe enseignante et le Sou des écoles tiennent à préciser que la fête des écoles du 1<sup>er</sup> juillet est ouverte à TOUS : les élèves de maternelle sont invités à rejoindre les élémentaires autour des jeux et spectacles.

## 9) **CANTINE**

Suite à l'exclusion récente d'un élève de la cantine, la mairie de Gervans a rédigé un nouveau règlement dans lequel on trouve un tronc commun puis les spécificités d'inscriptions, de paiement de chaque commune. Les niveaux de sanctions sont différents : avertissement, exclusion temporaire, exclusion définitive.

M.CLAUDEL Maire de GERVANS informe le conseil d'écoles que suite à l'exclusion temporaire de l'élève de la cantine de Gervans, une charte de bonne conduite a été lue le lendemain par un élève avant le service. Cette initiative sera reconduite lors de la prochaine rentrée, et depuis la charte est affichée à la cantine de Gervans.

Les mairies vont également changé de prestataire pour un contrat de 3 ans : Plein Sud restauration (Montélier). Le choix s'est porté sur un prestataire qui offre plus de circuits courts pour les légumes, viande 100% française, plats servis dans des récipients en inox (moins de vaisselles jetables), repas plus appétissant, tout est fait maison, les quantités seront régulées pour s'ajuster à l'appétit d'un enfant de maternelle ou d'un CM. Le coût du repas va augmenter pour les familles : de 3,50€ à 3,70€. Pour toute inscription à la cantine survenant après 10h la veille, le repas sera facturé 5€. Pour le règlement des factures de cantine à Erôme, à l'inscription, les familles pourront dorénavant autoriser un prélèvement ou pourront payer par carte bancaire en ligne.

Vis à vis des familles en difficulté financière, la mairie doit être tenue informée et la famille redirigée vers des services sociaux de la mairie ou Département, assistante sociale.

## 10) **RYTHMES SCOLAIRES**

Discussion sur le principe de la semaine à 4 jours :

- **Les enseignantes de maternelle à Servès** rappellent que le rythme d'un enfant de maternelle est différent de celui d'un enfant d'élémentaire (sieste et repos les après-midis). Ainsi les apprentissages fondamentaux se font sur les matinées, soit actuellement 5 matinées par semaine. Les apprentissages fondamentaux du mercredi matin ne pourront pas être « récupérés » sur des après-midis, où les enfants sont moins disponibles. Les enseignantes de maternelle ne sont donc pas favorables au retour à la semaine de 4 jours : la semaine de 4,5 jours est bénéfique pour les progrès des élèves de maternelle. La fatigue ne se ressent pas sur la semaine à 4,5 jours car la sieste ou des temps calmes sont proposés.
- **Les enseignantes d'Erôme** soulèvent le problème de ce qui attend les enfants après la classe. Si la classe termine plus tôt, les enfants seront sur un temps plus long en garderie et l'excitation générée ne sera pas favorable aux apprentissages. Par ailleurs, il faudra trouver un créneau pour les **Activités Pédagogiques Complémentaires**. Les statistiques ne prouvent pas l'efficacité de la semaine à 4,5 jours. Le rythme des enfants est également inhérent à celui des parents.
- **Les enseignantes de Gervans** accentuent le point problématique des TAP qui, cette année, ont eu des retentissements sur l'ambiance de classe.
- **Le sondage auprès des familles** qui ont répondu (trop peu) indique que les familles préfèrent le retour à 4 jours pour des raisons d'organisation (lever les enfants 4 matins plutôt que 5) et parce que les TAP sont perçus comme inintéressants.
- **Les mairies** confirment qu'il n'y aura plus de TAP l'année prochaine : le contrat ayant été rompu par le prestataire SEB SPORTS EVENEMENTS, et que le PEDT se termine le 31 août 2017.
- Les transports poseront problème avec le Conseil Général si le RPI reste à la semaine à 4,5 jours (demande de validation) sans TAP.
- Un courrier sera envoyé aux parents pour les avertir du passage à la semaine à 4 jours, si accord de la DASEN
- Si passage aux 4 jours et afin de faciliter la nouvelle organisation des parents, les mairies réfléchiront à la possibilité de mettre en place une garderie, le mercredi matin durant le mois de septembre 2017.

## Organisation du Vote :

- Les Mairies = 3 voix (Maire de SERVES – ERÔME – GERVANS)
- Les parents délégués = 9 voix (1 parent par classe)
- Les enseignantes = 9 voix (1 voix par enseignante)

VOTE pour la rentrée 2017 : Qui est pour la semaine à 4 jours en 2017 ? 14 votes pour, 5 votes contre, 2 votes abstention

VOTE des HORAIRES : Qui est pour les horaires de la semaine à 4 jours comme décrits ci-dessous ? 21 votes pour à l'unanimité

Les horaires de la semaine à 4 jours seraient :

8h30 – 11h30/ 13h10 – 16h10 pour Servès

8h40 – 11h40/ 13h20 - 16h20 pour Erôme

8h50 – 11h50/ 13h30 – 16h30 pour Gervans

Le bus passera aux horaires de sortie de classe **comme actuellement**.

**A la demande des enseignantes**, un scénario est établi en cas de maintien sur la semaine de 4 jours et demi :

Les horaires de la semaine à 4,5 jours seraient :

	L 5h20	Ma 5h20	Me 2h40	J 5h20	V 5h20
Serves	8h30 – 11h30 13h10 – 15h30	8h30 – 11h30 13h10 – 15h30	8h30 – 11h10	8h30 – 11h30 13h10 – 15h30	8h30 – 11h30 13h10 – 15h30
Erôme	8h40 – 11h40 13h20 – 15h40	8h40 – 11h40 13h20 – 15h40	8h35 – 11h15	8h40 – 11h40 13h20 – 15h40	8h40 – 11h40 13h20 – 15h40
Gervans	8h50 – 11h50 13h30 – 15h50	8h50 – 11h50 13h30 – 15h50	8h45 - 11h25	8h50 – 11h50 13h30 – 15h50	8h50 – 11h50 13h30 – 15h50

Le Conseil d'école attend la sortie du décret et la décision du préfet le 5 juillet. La DASEN doit par ailleurs, valider les propositions d'horaires des conseils d'école.

Les maires rappellent que les horaires doivent aussi être validés par le conseil général ; or aux heures proposées, les cars transportent les collégiens. Il n'est donc pas certain que le conseil général accepte cette proposition. Il faudra certainement refaire d'autres propositions.

Les enseignantes s'inquiètent des délais pour modifier ces horaires compte tenu du calendrier : quand pourra-t-on faire un conseil d'école extraordinaire ???

L'Inspection rappelle aux enseignantes que si le décret n'est pas paru avant le 7 juillet, toute décision du conseil d'école sera caduque.

M. CLAUDEL Maire de Gervans demande que l'inspectrice Mme VARAY fasse parvenir le document où cette date du 07 juillet 2017 est stipulée.

## 11) **INFORMATIONS DIVERSES**

- TAP : la prochaine réunion pour faire le bilan des TAP est prévue le mardi 4 juillet à 18h00 à la mairie de Gervans.
- Sou des Ecoles : une réunion entre les enseignantes et le Sou des Ecoles est prévue le jeudi 6 juillet à 19h30 à la salle Heramen.

## 12) **QUESTIONS DIVERSES**

- Y aura-t-il un car sur la pause méridienne dans le cas d'un retour à 4 jours ?

**Réponse des mairies :** Il n'y aura pas de car sur la pause méridienne si on retourne à la semaine à 4 jours.

- Cadeau de la fête de la famille : dans le cas des parents séparés, pourquoi les enfants de maternelle ne rapportent qu'un seul cadeau ? Les enseignantes de maternelle rappellent qu'elles n'ont pas d'obligation à faire des cadeaux pour la fête des mères et pour la fête des pères. Les enfants de maternelle passent déjà beaucoup de temps à fabriquer un cadeau et certains enfants n'ont plus qu'un seul parent. Les maitresses de maternelle continueront à ne faire qu'un seul cadeau pour la fête de la famille.

**La secrétaire de séance,**

*Mme BOURRET Morgane*

**La directrice, présidente du Conseil d'école n°3,**

*Mme FIGUET Séverine*